



Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 17 juin 2026

du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 18 juin 2026	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 9 juin 2026	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 14 Votes : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 17 juin 2026, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à Bouillé Courdault (85), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :
Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire :
Lydie BERNARD
Philippe BARRE
Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime :
Gilles GAY

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres :
Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de Vendée :
Arnaud CHARPENTIER
Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime :
Stéphane COUTTIER
Hélène CROS

Au titre des communes des Deux-Sèvres :
Pascal DUFORESTEL

Au titre des communes de la Vendée :
Daniel NEAU

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :
Sylvain AUGERAUD

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres :

Au titre des EPCI de la Vendée :
David MARCHEGAY

Plan de financement – Accord de territoire « Guirande, Courance et Mignon »



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



Plan de financement – Accord de territoire « Guirande, Courance et Mignon »

Contexte

Le Parc naturel régional du Marais poitevin est, à ce jour, opérateur de cinq des six contrats territoriaux couvrant son territoire.

Afin de compléter les actions engagées à l'échelle du Marais poitevin, il est proposé que le Parc intervienne également en tant qu'opérateur dans le cadre de l'accord de territoire « Guirande, Courance et Mignon » sur la période 2026-2029.

À ce titre, le Parc prévoit de mobiliser une enveloppe annuelle de 30 000 € TTC, dédiée à des actions de restauration des zones humides, notamment la restauration hydraulique du marais communal de la Maraîchine au Bourdet et de sa tourbière ; des opérations de restauration de prairies humides...

Dans ce cadre, il convient de solliciter les financements suivants :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Salaires agents PNR et frais de mission	5 000 €	Agence de l'Eau	21 000 €
Travaux	25 000 €	EPMP	3 000 €
		Autofinancement	6 000 €
Total TTC	30 000 €	Total TTC	30 000€

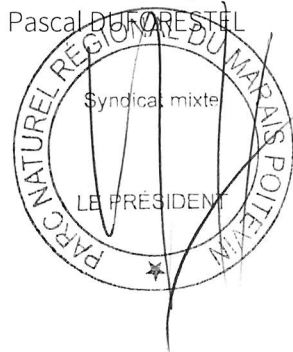
Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- d'autoriser l'engagement du Parc naturel régional du Marais poitevin dans l'accord de territoire « Guirande, Courance et Mignon » ;
- d'autoriser le Président à signer tout document afférent à cet accord ;
- d'autoriser le Président à solliciter et percevoir les financements correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

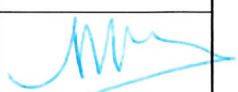
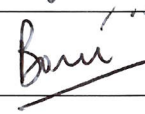
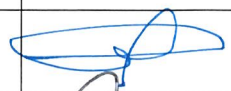
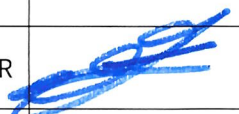
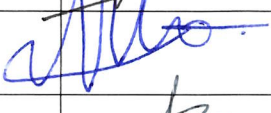
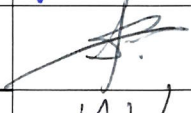
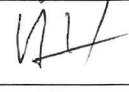
Le Président,
Pascal DUBOIS



AR Prefecture

079-257902205-20260617-2026BU0617AF7-DE
Reçu le 18/06/2026

Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin
Mercredi 17 juin 2026

	Civilité	Prénom	Nom	Emargement
Région Nouvelle-Aquitaine	Madame	Christelle	CHASSAGNE	
	Madame	Margarita	SOLA	
	Monsieur	Guillaume	RIOU	
Région Pays de La Loire	Madame	Lydie	BERNARD	
	Madame	Yveline	THIBAUD	
	Monsieur	Philippe	BARRE	
Département de la Charente-Maritime	Madame	Valérie	AMY-MOIE	
	Monsieur	Gilles	GAY	
Département des Deux-Sèvres	Madame	Séverine	VACHON	
	Monsieur	Olivier	POIRAUD	
Département de Vendée	Monsieur	Arnaud	CHARPENTIER	
	Monsieur	Stéphane	GUILLON	
Communes de Charente-Maritime	Madame Hélène	Madame Hélène	CLOS	
	Monsieur	Stéphane	COUTTIER	
Communes des Deux-Sèvres	Monsieur	Pascal	DUFORESTEL	
	Monsieur Thibault	Monsieur Thibault	HEBRARD	
Communes de Vendée	Monsieur Daniel	Monsieur Daniel	NEAU	
	Monsieur	Laurent	HUGER	
EPCI de Charente-Maritime	Monsieur Sylvain	Monsieur Sylvain	AUGERAUD	
EPCI des Deux-Sèvres	Madame	Anne-Sophie	GUICHET	
EPCI de Vendée	Monsieur David	Monsieur David	MARCHÉCAY	
VOIX CONSULTATIVE				
Chambres d'Agriculture	Monsieur	Luc	SERVANT	